

# NOTRE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION A ADOPTÉ SON PROJET DE TERRITOIRE

## UN PROJET DE TERRITOIRE, C'EST QUOI ?

Le projet de territoire est un document stratégique qui identifie les axes de développement futurs pour Bourges Plus et propose un plan d'action pour atteindre les objectifs fixés. Le projet de territoire est le projet de tout le territoire, pas seulement celui de la communauté d'agglomération.

Ce projet communautaire a été voté par le Conseil communautaire le 17 juin 2021.

## LE TITRE DU PROJET DE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION DE BOURGES A UN NOM : « BOURGES PLUS, BOURGES MIEUX, BOURGES AUTREMENT »

### PLUS

Cela veut dire que l'on peut faire plus ensemble que chacun de son côté ! L'agglomération s'emploie à rechercher de la valeur ajoutée pour les 17 communes de son territoire, ses habitants, ses entreprises, ses acteurs sociaux et culturels.

### MIEUX

Implique une orientation vers de nouveaux modèles de développement, de progrès, de production des richesses, de société. Il s'agit d'être à la hauteur de questions qu'on ne se posait pas, ou insuffisamment ces dernières années, alors que les défis étaient déjà là.

### AUTREMENT

C'est l'idée que vouloir faire plus et mieux implique de s'interroger sur les façons de faire. L'ambition sur les projets doit s'accompagner d'une ambition sur les moyens et les modalités de leur mise en œuvre. Au « plus » et au « mieux » s'ajoute donc un « autrement », qui porte moins sur le contenu programmatique du projet que sur les modalités de sa mise en œuvre effective.

Les trois axes sont déclinés en plusieurs chapitres. Des fiches sont réalisées pour illustrer les engagements majeurs.

## POURQUOI PLUS ?

---

« **Plus d'ambition** », cela veut dire que le projet de territoire donne la priorité des priorités à la relance de l'attractivité.

« **Plus d'actes concrets pour les transitions** » : le projet de territoire marque un tournant dans les politiques locales de transition écologique.

« **Plus de solidarités** » : le projet de territoire relève le défi de la lutte contre toutes les fractures territoriales et sociales.

« **Plus de fierté de vivre dans l'agglomération** » : le projet de territoire revendique l'audace collective des aventures culturelles.

## POURQUOI MIEUX ?

---

« **Mieux se déplacer** » : le projet de territoire fait du droit à la mobilité et à l'accessibilité, tous et partout, un objectif central.

« **Mieux aménager l'héritage et le confort urbain** » : le projet de territoire s'appuie sur tous les bourgs pour porter un urbanisme durable.

« **Mieux vivre dans les villages** » : le projet de territoire vise une véritable politique communautaire des villages en appui des projets locaux.

« **Mieux accueillir** » : le projet de territoire promeut un territoire accueillant pour tous et propose à la communauté d'avancer sur le terrain de l'éducation et la santé.

## POURQUOI AUTREMENT ?

---

« **Bourges autrement** », c'est une autre relation entre les communes et leur communauté : le projet de territoire propose une nouvelle relation entre la communauté et les communes et de nouvelles façons de travailler ensemble. Le projet de territoire a vocation à être le projet de tous les acteurs du développement du territoire, en concertation avec le conseil de développement, l'agglomération qui représente les acteurs économiques et sociaux, en lien avec les villes, les agglomérations voisines, le département, la région et le PETR, un syndicat intercommunal qui rassemble les communautés de communes de notre bassin de vie.

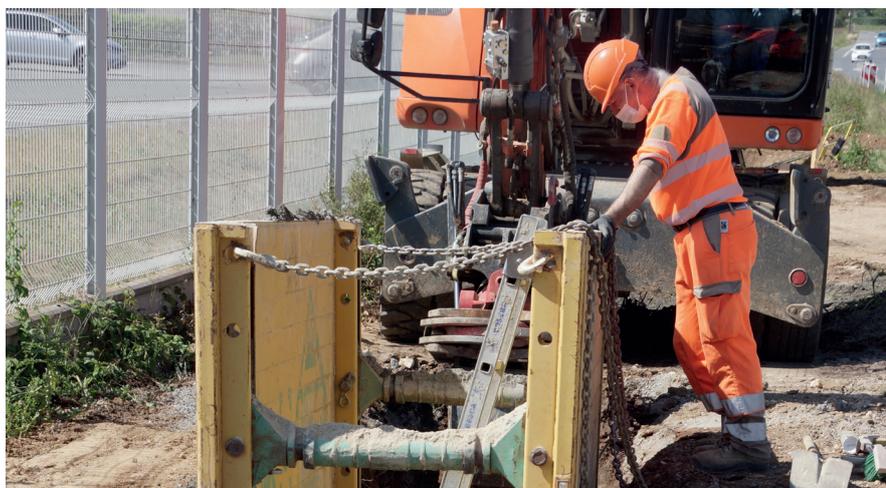
Par son Projet de territoire 2021, Bourges Plus propose sa vision stratégique globale et annonce les engagements qui lui reviennent et que la communauté porte à travers ses propres politiques publiques. Ce document veut être une plateforme pour réunir et engager dans le même sens tous les acteurs publics et privés qui croient dans le territoire. Il n'est donc pas une fin, mais un commencement : il est un marqueur, un repère politique fort, dans un processus de projet pour le territoire qui doit se poursuivre et s'amplifier.



# CONCRÈTEMENT LES PROJETS, C'EST QUOI?

## 01 PÔLE UNIVERSITAIRE ET TECHNOPOLE DE LAHITOLLE

Bourges Plus doit finaliser la reconversion d'une ancienne friche de défense pour en faire un nouveau quartier proche du centre-ville de Bourges tourné vers l'enseignement supérieur. Budget prévisionnel : **5 millions d'euros**



## 02 ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ART

Bourges Plus souhaite investir dans la réhabilitation des locaux de l'École Nationale d'Art pour offrir à l'école un développement pérenne à Bourges. Budget prévisionnel : **15 millions d'euros**

## 03 LE CENTRE DE RESSOURCES DES INDUSTRIES DE DÉFENSE (CID)

Bourges Plus veut développer l'innovation pour les industries stratégiques du territoire. L'industrie de défense compte 5 000 emplois dans l'agglomération, on dénombre également 4 000 personnels civils et militaires du personnel de la défense. Bourges Plus cherche à attirer de nouvelles entreprises de cette filière. Budget : **120 000 euros par an**



## 04 LE FONCIER ÉCONOMIQUE DE DEMAIN

Pour assurer le développement économique du territoire et maîtriser l'étalement urbain, Bourges Plus optimise l'utilisation du foncier et reconvertit les friches afin de favoriser la création d'emplois. Budget : **14 millions d'euros**

## 05 CANAL DE BERRY ET VÉLOROUTES

Bourges Plus veut inscrire son territoire dans les circuits touristiques des véloroutes, notamment sur les circuits Cœur de France à vélo (le long du Canal de Berry) et V48 (de Gien à Bourges).

## 06 LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVE- LABLES ET LA FILIÈRE HYDROGÈNE

La production locale d'énergie peut couvrir une partie de notre consommation. Bourges Plus veut favoriser la production d'énergies renouvelables (photovoltaïque, géothermie, hydrogène, méthanisation...). Bourges Plus accompagnera les particuliers et les entreprises.



## 11 LE NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN ET LE NOUVEAU CONTRAT DE VILLE

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) prévoit la transformation profonde des quartiers prioritaires de la politique de la ville en intervenant fortement sur l'habitat et les équipements publics, pour favoriser la mixité dans ces territoires. Bourges Plus s'engage pour lutter pour la cohésion sociale, le cadre de vie, le renouvellement urbain, l'emploi et le développement économique des quartiers de La Chancellerie, des Gibjoncs et du Val d'Auron.

Budget prévisionnel :  
**6 millions d'euros**

## 12 L'INSTITUT INTERCOMMUNAL D'ÉDUCATION PERMANENTE (IMEP)

Bourges Plus s'appuie sur l'IMEP pour mettre en œuvre une politique de formation professionnelle permanente adaptée aux besoins des entreprises et des habitants. L'IMEP est positionnée pour proposer une offre de formation alternative qui n'est pas proposée par les organismes de formation privés et ainsi élargir l'offre de formation sur le territoire.



## 13 PLAN LOCAL DE L'HABITAT : ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE LOCALE EN MATIÈRE D'HABITAT

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) constitue la « feuille de route » de la politique locale de l'habitat de notre territoire. C'est à la fois un outil d'analyse, d'observation, de programmation. Bourges Plus prépare la 3<sup>e</sup> génération de PLH qui comprend une visée opérationnelle en proposant une programmation pour répondre aux besoins de logement et d'hébergement en intégrant des objectifs de cohésion des territoires, de mixité sociale en tenant compte des plus fragiles.

## 14 LE SCHÉMA DIRECTEUR D'ACCESSIBILITÉ

L'accessibilité du territoire aux personnes handicapées et aux personnes à mobilité réduite conditionne l'intégration, l'égalité des chances et la qualité de vie des citoyens et visiteurs.

Bourges Plus veut mettre en accessibilité la voirie et les espaces publics d'intérêt communautaire ainsi que les établissements recevant du public dont elle a la gestion. Bourges Plus veut également favoriser l'accès et le maintien dans leur logement des personnes en situation de handicap.

## 15 NOUVEL HÔTEL COMMUNAUTAIRE

Les services de Bourges Plus sont éparpillés sur 14 sites différents. L'agglomération veut se doter d'un hôtel communautaire rassemblant les services ressources et les services accueillant du public. Bourges Plus entend reconverter la friche urbaine constituée par l'ancienne maison de la culture, bâtiment emblématique du patrimoine local. Le site accueillera également l'office de tourisme et un centre d'interprétation.

Budget prévisionnel :  
**25 millions d'euros**

## 16 BOURGES, CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE

La capitale européenne de la culture est une ville désignée par l'Union européenne pour une période d'une année civile durant laquelle un programme de manifestations culturelles est organisé. Bourges est candidate pour être la capitale européenne de la culture 2028. Bourges Plus soutiendra sa ville centre et favorisera la participation de tout le territoire communautaire à cette candidature. Cette participation favorisera l'engagement communautaire en faveur de la culture et amènera l'agglomération à se projeter dans une politique culturelle.



## CENTRE DE CONSERVATION ARCHÉOLOGIQUE

# 17

Face aux enjeux de l'archéologique moderne, le ministère de la Culture développe des Centres de Conservation et d'Étude dans les régions qui répondent à un enjeu majeur de la conservation et de la recherche archéologique. Bourges Plus propose d'accueillir un centre régional ou interrégional à Bourges.



## PÔLES D'ÉCHANGES MULTIMODAUX ET BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE

# 18

Pour limiter le nombre de voitures dans l'hyper centre de Bourges, il faut améliorer les transports en commun. Une ligne ira de la gare jusqu'à l'ancienne maison de la culture, soutenue par un système de navettes électriques, toutes les 6 minutes dans les deux sens qui passera par une rue Moyenne, entièrement piétonne et rénovée. Cette ligne sera prolongée jusqu'au quartier Baudens dans un second temps. Cela se mettra progressivement en place jusqu'en 2026. Les bus disposeront de plus de couloirs réservés, les carrefours seront aménagés pour faciliter leur passage. Budget prévisionnel porté par le syndicat Agglobus : **73 millions d'euros**

## PLAN VÉLO INTERCOMMUNAL

# 19

Bourges Plus prévoit 17 liaisons sur 10 ans, soit 51 km d'itinéraires d'intérêt communautaire à aménager. Le plan doit avant tout desservir en priorité les zones d'activités et les équipements scolaires, aménager les ceintures de boulevard de Bourges, permettre le rabattement vers le canal de Berry et créer des liens entre les communes. Budget prévisionnel porté par le syndicat Agglobus : **9,7 millions d'euros**

## NOUVELLES FORMES DE MOBILITÉS

# 20

L'usage de la voiture individuelle marque le pas, et pourtant les transports en commun traditionnels ne permettent pas de répondre à tous les besoins de mobilité des citoyens. Bourges Plus et Agglobus faciliteront des solutions d'intermodalité qui permettront aux usagers de se déplacer autrement (transport à la demande, covoiturage planifié ou instantané, vélo...)

## ACTION CŒUR DE VILLE ET PETITES VILLES DE DEMAIN

# 21

Bourges Plus accompagne la Ville de Bourges dans le programme Cœur de Ville qui veut redonner attractivité et dynamisme au centre-ville. Le centre de Bourges doit retrouver son intérêt commercial pour tous les habitants de l'agglomération. Des politiques en faveur du logement réduiront le taux de vacance. Bourges Plus accompagne la commune de Mehun-sur-Yèvre dans le programme Petites villes de demain qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants. Budget prévisionnel : **12 millions d'euros**

## RECONQUÊTE DES FRICHES ET PROJETS CULTURELS : LE PROJET « AXÉREAL »

# 22

Bourges Plus veut créer un pôle de développement d'activités économiques à vocation culturelle pour soutenir une activité économique de création artistique. Le projet est envisagé dans les quartiers nord de Bourges, en lien avec le voisinage, dans le cadre d'un accompagnement d'une économie sociale et solidaire. Dans le cadre de la politique de reconquête des friches urbaines, l'ancien site Axéreal, propriété de Bourges Plus est envisagé pour recevoir ce lieu.



## RÉNOVATION DE L'HABITAT

# 23

Différents documents-cadres et plans nationaux affichent des objectifs de rénovation des logements. Bourges Plus veut créer des synergies, mettre en réseau les acteurs et sensibiliser les propriétaires de logement pour des rénovations de qualité.

Budget prévisionnel : **800 000 euros/an**



## BOURGES, VIE NOUVELLE

# 24

Après la pandémie, de nombreux Français veulent quitter les métropoles. Bourges Plus accompagne la Ville de Bourges et les 16 autres communes du territoire dans le programme Bourges Vie Nouvelle qui vise à développer l'attractivité du territoire auprès de nouvelles populations, en mettant en avant la qualité de vie dans les villes à taille humaine.

Budget prévisionnel pour Bourges Plus : **70 000 euros/an**

**POSEZ VOS VALISES à Bourges!**

À SEULEMENT 2H DE PARIS

Installez-vous dans une ville à taille humaine classée parmi les villes les plus vertes de France avec 50m<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant !

[www.bourges-vienouvelle.fr](http://www.bourges-vienouvelle.fr)

BOURGES Vie nouvelle

BOURGES PLUS COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

BOURGES

Les Marais

BOURGES À VÉLO

TANG

BOURGES RABOT

CEPILLE

BOURGES

- LINGE
- LIVRES
- VAISSELLE
- DIVERS
- FRAGILE

## ACCESSIBILITÉ DES SERVICES ET NUMÉRIQUE

# 25

Le numérique multiplie les possibilités d'accès à l'information et modifie les habitudes du quotidien. D'un point de vue social, il importe qu'aucun citoyen ne se retrouve exclu à cause de la révolution numérique.

Le projet d'inclusion numérique vise à assurer un accès au numérique pour tous (accès à un matériel informatique adapté, espaces numériques « nomades » avec le dispositif Bus France Services, Médiateurs numériques...)

## MUTUELLE SANTÉ

# 26

Beaucoup d'habitants sont encore mal ou pas couverts, ou bénéficient de protections à des coûts prohibitifs. Le projet consiste à permettre à tous les habitants de l'agglomération de disposer d'une mutuelle santé pour un accès aux soins facilité. Il s'agit de conventionner avec un ou des organismes des conditions intéressantes et avantageuses en termes de couverture santé et de garanties et de proposer aux habitants de l'agglomération non couverts par une mutuelle d'entreprise.



# PROJET DE TERRI- -TOIRE

BOURGES PLUS



Retrouvez le détail du Projet  
de Territoire de l'Agglomération  
de Bourges en ligne.

## SIÈGE SOCIAL

### Communauté d'agglomération Bourges Plus

23 - 31 boulevard Foch CS 20321  
18 023 BOURGES CEDEX - France

Ouvert du lundi au vendredi,  
09:00 - 12:00, 13:30 - 17:00

(+33) 2 48 48 58 58

## SERVICE CLIENTÈLE

4 boulevard de l'Avenir  
CS 40234  
18 022 BOURGES CEDEX

Le lundi, mercredi, jeudi et vendredi  
09:00 - 12:00, 13:30 - 17:00

Le mardi de 10:00 - 12:00, 13:30 - 17:00

(+33) 800 897 730 (Appel gratuit)

PROJET DE  
TERRI-  
-TOIRE  
BOURGES PLUS

